

LA SOURCE ■ Leur pétition a déjà récolté plus de 1.500 signatures

Toujours là pour les Chèques

Réunion, collecte de signatures, rédaction de courriers... Le collectif « Pour que les Chèques postaux restent à La Source » maintient le cap.

Lilian Maurin

lilian.maurin@centrefrance.com

Nom de baptême du collectif : « Pour que les Chèques postaux restent à La Source ». Voilà qui résume aussi son message diffusé depuis mars au gré d'une pétition.

Plus de 1.570 signatures collectées, « alors qu'on en avait prévu 1.000 avant l'été ». Du bon boulot se félicite un militant : « Il y a une démarche forte des habitants de La Source pour que les Chèques, l'activité et l'emploi, restent. »

Assemblée le 15 juin

L'ambition est de maintenir le rythme, de peser sur le choix du lieu qui accueillera cet emblème, pour qu'il reste sourcien. Alors la collecte se poursuit jeudi, de 10 heures à midi, entre le bureau de poste, le commissariat et la mairie. Le 23 juin, rendez-vous de 11 h 30 à 13 heures et de 15 h 30 à 16 h 30, devant les Chèques postaux (l'actuelle



SITUATION. Le collectif fait un point d'étape. Plusieurs rendez-vous sont programmés cette semaine et la suivante.

Banque postale).

Département, Région, préfecture, président de La Poste, élus : « N'ayant pas eu de réponse aux courriers adressés [...], nous allons les relancer », confirme le collectif.

Les Chèques postaux : un sujet qui paraît incontournable lors de l'assemblée générale de quartier prévue le 15 juin, salle Pellicer. ■

➔ Prochaine réunion.

La prochaine réunion du collectif aura lieu le 5 juillet, en mairie de La Source.

■ La CGT interroge les élus

Les courriers du 2 juin de la section CGT du centre financier de La Poste de La Source (adressés à Olivier Carré, député-maire LR d'Orléans, et Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret) rappellent plusieurs étapes depuis l'annonce, l'été dernier, du départ prochain des « Chèques postaux ». Le courrier souligne encore : « La Commission nationale de dialogue social à La Poste [...] vient de nous apprendre que deux services fermeraient en 2017 et 2018 (les archives, puis les successions). L'activité de ces services étant envoyée vers d'autres centres [...] »

La section interroge alors les deux destinataires : « Comment, dans ces conditions, croire à la pérennité de notre centre ? Quelles démarches concrètes avez-vous engagées pour stopper cette saignée de l'emploi sur notre centre [...] ? »